

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le mercredi, le 29 novembre 2006 à 19h30 à l'Hôtel-de-ville situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle sont présents :

M. Edward McCann, maire, Garry Dagenais, maire suppléant, les conseillers, Lawrence Tracey, Harold McKenny, Jim Coyle, Raymond Gougeon, Brian Middlemiss et Jean Amyotte.

Également présent : le directeur général et son adjointe.

La séance débute à 19h35.

06-11-345

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Projet spécial – Association chemin Allen
3. Contrat – conciergerie
4. Demande au Ministère des Transports – médiane devant le 2920, route 148 – sécurité publique
5. Levée de la séance

Il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Jean Amyotte

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

06-11-346

PROJET SPÉCIAL – ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU CHEMIN ALLEN

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde une aide de 2 103,51 \$ à l'association des propriétaires du chemin Allen dans le cadre des projets spéciaux, chemins de tolérance, tel que soumis.

Adoptée

06-11-347

CONCIERGERIE – CONTRAT

Il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Jean Amyotte

ET RÉSOLU QUE la municipalité accorde à Mme Evelyne Bélisle le contrat de conciergerie pour les bureaux municipaux et le centre communautaire, tel que soumissionné, pour 3 ans du 1^{er} septembre 2006 au 31 août 2009 pour la somme de 29 593,17 \$.

Adoptée

M. Jim Coyle se joint à l'assemblée à 20h00.

06-11-348

MÉDIANE À LA HAUTEUR DU 2920, ROUTE 148

CONSIDÉRANT l'ouverture du commerce au 2920, route 148 ;

CONSIDÉRANT l'achalandage à ce commerce ;

CONSIDÉRANT les dangers et risque d'accidents ;

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande au Ministère des Transports un étude visant à déterminer s'il y a lieu de raccourcir la bordure à la fin du 4 voie ou de tracer une ouverture dans celle-ci pour permettre aux usagers se dirigeant vers l'est aient accès au commerce du 2920, route 148 ;

Adoptée

06-11-349

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU de lever la séance à 20h45 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 1106015

Je, soussigné, directeur général, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d'administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: de 06-11-346 à 06-11-347.